



# PROJET PEDAGOGIQUE DE L'OREE JEUNES

*« Jeune et citoyen »*

*Une action d'éducation à la citoyenneté*

**Séjour "Sports et Piscine" 12-17 ans** *du 06/07 au 09/07/2010*

**Séjour "Dessine-moi des vacances" 12-17 ans** *du 19/07 au 28/07/2010*

Juin 2010

# SOMMAIRE

- ✓ Présentation de la Communauté de Communes de l'Orée de Chartres et du projet enfance jeunesse
- ✓ Présentation de l'association départementale PEP 28 et du projet éducatif des PEP
- ✓ Présentation du contrat Enfance-Jeunesse (en cours de renouvellement)
- ✓ Structure
- ✓ Capacité d'accueil
- ✓ Description des locaux
- ✓ Présentation de l'équipe
- ✓ Journée type
- ✓ Planning
- ✓ Rôles de chacun
- ✓ Objectifs Pédagogiques
- ✓ Informations diverses



## PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OREE DE CHARTRES

La Communauté de Communes de l'Orée de Chartres est née en décembre 2000, grâce à la volonté de plusieurs élus de s'associer pour réaliser un projet de développement commun. En rassemblant les moyens et les énergies, une communauté de communes permet, en effet, de mieux répondre aux besoins des habitants et d'œuvrer au devenir d'un territoire.

Aujourd'hui la Communauté de Communes exerce de nombreuses compétences que nos différents conseils municipaux ont choisi de lui déléguer. Vie économique, enfance et jeunesse, animations culturelles, loisirs, transports, environnement ... Au travers des services qu'elle gère et des projets qu'elle initie, l'Orée de Chartres contribue de manière essentielle au développement, à l'aménagement et à l'animation de notre bassin de vie, pour l'ensemble de ses habitants.

Etendue sur la moitié Nord Est – Sud Est du bassin de vie chartrain, la communauté regroupe 16 communes rurales et 16 600 habitants (Berchères-les-Pierres, Berchères-Saint-Germain, Challet, Clévilliers, Coltainville, Corancez, Gasville-Oisème, Gellainville, Houville-la-Branche, Jouy, Morancez, Nogent-le-Phaye, Poisvilliers, Prunay-le-Gillon, Saint Prest et Sours).

Afin de permettre un accueil de qualité à tous les enfants et jeunes de 3 à 17 ans, un si vaste territoire a été découpé en trois pôles :

- au nord : Jouy (regroupant Berchères St Germain, Challet, Clévilliers, Coltainville, Gasville-Oisème, Poisvilliers et Saint-Prest)
- au sud : Morancez (regroupant Berchères les Pierres, Corancez, Gellainville, Houville la Branche) et Sours (regroupant Nogent le Phaye, Prunay le Gillon)

### **JOUY :**

L'ancienne clinique achetée par la commune de Jouy transformée en restaurant scolaire et Centre de Loisirs mise à la disposition de la Communauté de Communes a laissé place dès 2001 à un accueil de loisirs pour 70 enfants de 6 à 11 ans. Ce bâtiment sera prochainement agrandi par une extension adaptée à la tranche d'âge 3 à 5 ans, le centre étant ouvert depuis 2007 à ces enfants. Intégrée au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la commune de Saint-Prest, dotée d'un fort potentiel d'enfants ouvre les locaux des écoles maternelles et primaires pour le mois de juillet. Pour les autres périodes de vacances un accueil, le matin et le soir est assuré et un car achemine les enfants à Jouy.

### **MORANCEZ :**

Transféré de l'école élémentaire à l'ancienne ferme de Chavannes réhabilitée et agrandie par la Communauté de Communes, l'accueil de loisirs se déroule, depuis l'été 2008, dans le cadre de ce patrimoine privilégié mis à disposition par Morancez.

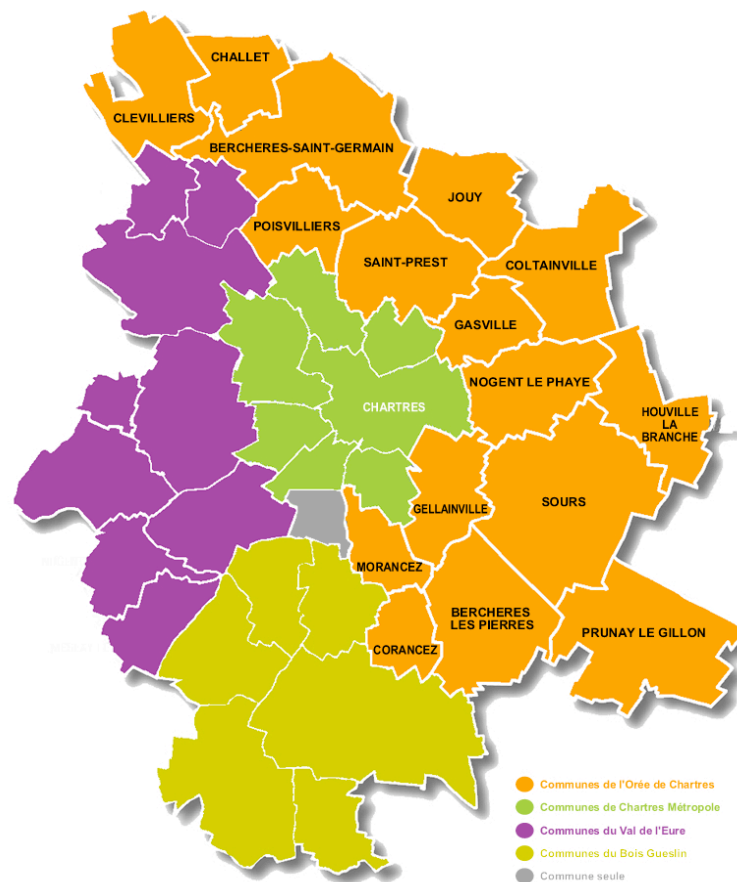
## SOURS :

Au mois de juillet les locaux scolaires sont mis à disposition par la commune. Les autres vacances se déroulent à Morancez avec un accueil à Sours et transport par car.

Poursuivant son soutien à l'animation enfance jeunesse, un budget annuel est consacré par la Communauté de Communes à ce service. Il représente 50 % du coût de ces vacances laissant à la charge des familles 35 %, la CAF participant pour 15 %.

Pour conduire les actions de l'Orée de Chartres, les conseillers communautaires ont élu Christian PAUL-LOUBIERE, Président, Maire de Jouy qui a confié à Gérard BESNARD, Vice-président, Maire de Morancez la délégation à l'animation enfance-jeunesse. Sous l'impulsion donnée par les représentants des communes regroupées l'Orée de Chartres contribue à l'épanouissement des Jeunes du territoire.

Le service est assuré en partenariat avec l'ADPEP 28 qui assure la gestion de ces centres de loisirs à la suite d'un contrat, appelé délégation de service public, avec l'Orée de Chartres.



**Communauté de Communes de l'Orée de Chartres**  
**Tél. : 02 37 22 30 34 Fax : 02 37 18 05 92**  
**www.oree-chartres.fr / ccoree28@oree-chartres.fr**

<b>Président</b>
Christian PAUL-LOUBIERE Maire de JOUY

<b>1<sup>er</sup> V-Pdt :</b> <b>Michel PREVEAUX</b> 02 37 28 69 87	<b>2<sup>ème</sup> V-Pdt :</b> <b>Gérard BESNARD</b> 02 37 28 49 71	<b>3<sup>ème</sup> V-Pdt :</b> <b>Alain BELLAMY</b> 02 37 23 96 22	<b>4<sup>ème</sup> V-Pdt :</b> <b>Philippe PELLARD</b> 02 37 25 70 28	<b>5<sup>ème</sup> V-Pdt :</b> <b>Philippe GALIOTTO</b> 02 37 31 60 66
Maire de GELLAINVILLE => en charge des questions "Economiques"	Maire de MORANCEZ => en charge du secteur "Enfance Jeunesse"	Maire de CLEVILLIERS => en charge des "Travaux gros chantier et entretien"	1 <sup>er</sup> Adjoint au Maire de SOURS => en charges du secteur "Sports & Loisirs" et CIAS	Maire de COLTAINVILLE => en charge de l'animation du secteur "Communication"

<b>Pascal MARTIN</b> Adjoint à la Mairie de Jouy Responsable du pôle nord	<b>Gismonde RIGAUD</b> Adjointe à la Mairie de Morancez Responsable du pôle sud	<b>Philippe PELLARD</b> Adjoint à la Mairie de Sours Responsable du pôle sud-est
---	---	--

**Service Administratif**  
(Mairie de Jouy)

<b>Responsable des Services :</b> <b>Micheline BONNIN</b> 02 37 18 05 88	<b>Adjointe Administratif :</b> <b>Rudia KANTAPAREDDY</b> 02 37 22 30 34	<b>Adjointe Administratif :</b> <b>Flora BRIERE-LECOMTE</b>	<b>Adjointe Administratif :</b> <b>Roselyne GAUTHIER</b>
Etude et mise en œuvre des orientations communautaires, budget, Coordination du personnel et gestion des carrières	Secrétariat général et CIAS	Comptabilité programmes d'investissement	Comptabilité fonctionnement et maintenance

**Service Technique**  
(Mairie de Jouy)

<b>Responsable ST :</b> <b>Alain LEMOINE</b> 02 37 18 05 93
Contrôle de l'entretien des équipements Conduite des Travaux et Marchés Contrôle de la comptabilité des travaux et équipements

**ADPEP28 : Animation Jeunesse**  
(Mairie de Morancez)

<b>Coordinateur :</b> <b>Thomas AMIOT</b> 06 74 83 89 44
Coordination des animations Enfance/Adolescence Animation de l'Orée Jeunes

## **PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ET DU PROJET EDUCATIF DES PEP**

### **La Fédération générale**

La première Guerre mondiale fait en France de nombreux dégâts tant sur le plan économique que humain. Les femmes des soldats, sans ressources, doivent travailler pour subvenir aux besoins de la famille. Par manque de revenus suffisants ou suite à des remariages, beaucoup enfants sont placés chez des membres de la famille.

Le pays tout entier est associé à cette douleur des familles. Les illustrations de l'époque, (timbres, cartes postales, dessins...) témoignent de la gravité de la perte humaine et des épreuves qu'elle leur impose. C'est alors que la société dans son ensemble, sensibilisée, participe à un élan de solidarité qui amène les corps de métiers (l'orfèvre, la bijouterie...) à créer des formes d'orphelinat industriel. De même, au sein des écoles publiques, des collectes ou des dons en nature sont organisés pour soutenir l'action des nouvelles associations.

Petit à petit le mouvement s'amplifie et en 1917, le principe de solidarité nationale oblige la France « à réparer les effets des conséquences de la guerre ». Le statut de pupille de la nation est ainsi créé. Il s'accompagne de la naissance d'organismes destinés à soutenir les pupilles sur le plan matériel et de l'éducation. Pour rendre plus efficace le dispositif, l'office national des pupilles de la nation se déploie dans les départements.

Au vu de l'organisation actuelle des PEP, nous pouvons considérer qu'ils sont une émanation directe des pupilles de la nation. A l'exception près, et elle est primordiale, que les pupilles de l'enseignement public sont laïcs. Les personnels de l'Education nationale, inspecteurs d'Académie et instituteurs, à l'identique des autres corps de métiers, se sont mobilisés dès 1915 autour d'associations départementales pour ensuite s'orienter, en 1917, sur la création de la Fédération générale des associations des Pupilles de l'Enseignement public. Ils défendent le caractère laïc de leur mouvement, caractère qui, aujourd'hui encore, fait leur identité.

Dès 1919, le mouvement PEP est reconnu d'utilité publique.

## L'association départementale d'Eure et Loir

L'ADPEP – Association Départementale de Pupilles de l'Ecole Publique d'Eure et Loir a été déclarée à la Préfecture du département le 20 juin 1926. Son siège est situé à l'Inspection académique d'Eure et Loir et les présidents qui se sont succédé à la tête de l'association, ont toujours été inspecteurs d'académie, recteurs ou hommes politiques.

En 1947, l'association, soutenue par Mr Villin, Inspecteur d'académie, acquiert, avec des fonds réunis par souscription par les coopératives scolaires et les instituteurs, le premier centre de vacances à Cadéac.

Situé dans les Hautes-Pyrénées, ce centre de vacances au pied de la montagne fait le bonheur de nombreux enfants des écoles publiques d'Eure et Loir. Il permet à beaucoup d'entre eux de découvrir le plaisir de la neige, puisque depuis 1961 Cadéac accueille des classes de neiges. Le deuxième centre de vacances est créé en 1947 à Senonches, installé dans l'internat du collège « La Loge des Bois ». Ce centre est aujourd'hui devenu, après travaux, un Institut thérapeutique éducatif et pédagogique.

En 1966, l'association prend la direction des actions menées vers les enfants handicapés et crée plusieurs centres : l'IME à Mainvilliers, les CMPP de Chartres et de Dreux, l'IME de Nogent-le-Rotrou. Elle gère actuellement huit établissements médico-sociaux.

Après la montagne et la campagne, elle propose des séjours à la mer et devient prestataire du centre de vacances de Carolles, propriété de la mairie de Mainvilliers, dans le département de la Manche. C'est le début d'une ère où les PEP deviennent prestataires auprès de plusieurs communes du département.

Aujourd'hui, les PEP 28 gèrent 35 Accueils de loisirs sans hébergement et des accueils périscolaires. Toujours à la charge des écoles, de leurs enseignants, des adhésions volontaires et des subventions des communes et du Conseil Général, l'ADPEP 28 est devenue une association très appréciée. Mais elle doit sa longue vie à un grand nombre de personnes connues du département et au travail de bénévoles.

## Le projet éducatif

### UN PROJET EDUCATIF FORT, DES TEMPS DE LOISIRS POUR REpondre AUX ATTENTES DES JEUNES ET DE LEURS PARENTS :

#### Le projet éducatif privilégie plusieurs axes :

- Apprendre à vivre ensemble
- S'enrichir d'expériences nouvelles, culturelles et sportives ou scientifiques
- Accéder à plus d'autonomie
- Favoriser des initiatives individuelles
- Participer à des projets collectifs
- Créer et développer l'accompagnement à la scolarité et l'aide à la parentalité
- Comprendre l'environnement pour le respect

#### Des accueils adaptés

Association reconnue d'utilité publique, les PEP défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité au plus juste prix, offrant toutes les garanties et autorisations nécessaires.

#### Des possibilités pour tous

Avec plus de 150 sites en France et à l'étranger et des centaines de séjours, les PEP répondent à la demande et aux besoins de chacun : enfants, familles, collectivités territoriales.

#### Des activités multiples et enrichissantes

Alliées à une vie quotidienne de qualité, les activités répondent aux valeurs de laïcité, de citoyenneté et de solidarité des PEP. L'accueil de loisirs PEP est un lieu d'épanouissement personnel, de créativité, de socialisation auquel tous les enfants ont droit, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles ou religieuses.

### UN PROJET PARTAGE :

#### Avec les jeunes et les familles

La diversité des enfants et jeunes accueillis est un facteur d'enrichissement du groupe. L'épanouissement de chacun est favorisé. Les relations avec les familles sont indispensables (présentation de la structure, inscription, information, contact quotidien, enquêtes de satisfaction, rencontres autour des réalisations des enfants et des jeunes...).

### **Avec les équipes**

L'organisation des accueils est confiée par les associations départementales PEP à des équipes d'animation, placées sous la responsabilité de directeurs qui en sont garants. Chaque équipe adhère au projet éducatif, élabore et met en œuvre un projet pédagogique dans le cadre de ce projet éducatif. Chacun est un acteur de l'économie sociale et de l'éducation populaire.

- **Equipe de Direction** : Le directeur est le mandataire et le représentant des PEP, dont il défend les valeurs et les intérêts. Il est le garant du bon déroulement du séjour et de la mise en œuvre et de l'exécution du projet pédagogique. Il est le gestionnaire de l'équipe et participe à la formation des animateurs. Il assure les relations avec les familles.
- **Equipe d'Animation** : Répondant aux conditions réglementaires actuelles, elle est associée à la réalisation du projet pédagogique à travers l'élaboration et la réalisation d'un projet d'animation. Les animateurs sont responsables de la sécurité physique, morale et affective des mineurs accueillis.

### **Avec les partenaires**

Les temps éducatifs que vit l'enfant s'inscrivent dans une logique de complémentarité (éducation « partagée ») dont chacun, parents, enseignants, cadres éducatifs, associations... est responsable et auxquels tous doivent contribuer.

### **Avec les personnes en situation de handicap**

Les PEP s'engagent à favoriser l'intégration dans les accueils de loisirs des personnes handicapées, à assurer à ses équipes une formation spécifique à l'accueil de la personne handicapée, à informer tout futur intervenant que l'organisme est signataire de la charte de déontologie sur l'accueil des personnes en situation de handicap, à réunir les conditions optimales et à organiser des réunions de concertation pour un bon déroulement du séjour de ces personnes.

### **DES LIEUX A VIVRE, DES TEMPS A VIVRE :**

Chaque accueil de loisirs s'inscrit dans un environnement qu'il convient de respecter et valoriser. Les PEP favorisent l'éducation à l'environnement ainsi qu'au développement durable, notamment sur les temps de vie collective.

Les repas sont un moment fort de la journée et favorisent l'échange et la convivialité ; ils sont un moment d'éducation à la vie en société. Le rythme de vie s'équilibre entre moments d'activité, moments de repos et temps d'échanges entre jeunes et équipes d'encadrement.

L'hygiène est un aspect important de la vie en accueil de loisirs, parce que c'est un facteur de santé, de bien-être et d'éducation. Les activités de sensibilisation à l'environnement permettent l'acquisition d'attitudes nouvelles et favorisent l'ouverture d'esprit.

Aucune activité ne remplit son rôle si elle ne s'inscrit pas dans une volonté d'enrichissement de l'enfant. Les équipes veillent donc à mobiliser l'ensemble des compétences et ressources disponibles. Les activités, proposées par les enfants ou les animateurs, constituent des occasions d'expression, de communication, de rencontre, d'action dans ou sur le milieu. Elles permettent l'initiative, la prise de responsabilité, entraînent des acquisitions diverses et par là-même sont sources de plaisir.

Le transport est un moment éducatif qui se prépare et dont l'organisation engage la responsabilité de l'association qui l'organise. Toutes les conditions de sécurité y sont réunies

## PRESENTATION DU PROJET ENFANCE - JEUNESSE

### Le projet enfance jeunesse (01/01/06 - 31/12/09): (en cours de renouvellement)

La Communauté de Communes a réalisé une étude / diagnostic et une évaluation approfondie sur l'ensemble du territoire intercommunal. La démarche développée en partenariat avec les institutions (CAF, DDJS) a mobilisé l'ensemble des acteurs du territoire : parents, jeunes, associations, élus... Un Comité de Pilotage a été constitué pour enrichir les différentes étapes du diagnostic. La population a été interrogée sur l'offre de service actuelle, sa satisfaction, ses attentes pour les années à venir. L'étude a abouti à la rédaction du projet éducatif local et à la définition de priorités d'action :

### Les Equipements



INDICATEURS DIAGNOSTICS	OBJECTIFS GENERAUX ET TERRITORIAUX Cf table 1	OBJECTIFS OPERATIONNELS Description de comportements observables	C ONDITIONS DE MISES EN ŒUVRE Les moyens humains, matériels, financiers Les critères d'exigence	EFFETS SUR LE TERRITOIRE Cf table 2	EFFETS SUR LE PUBLIC Cf table 3	Créations / Objectifs atteints
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de nombreux équipements sportifs</li> <li>• Pas de locaux dédiés pour les CLSH existants sauf à Jouy</li> <li>• Pas de local dédié pour l'accueil des ados</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploiter et améliorer les ressources existantes</li> <li>• Terminer la construction d'une structure CLSH dédiée à Morancez, étudier la possibilité de création d'équipement à Sours, reconfigurer les locaux situés à Jouy pour un accueil spécifique des 3-6 ans</li> <li>• Pérenniser l'accueil des jeunes lors d'animations itinérantes grâce à la mise à disposition de salles communales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction d'un vestiaire pour le terrain de baseball à Gallainville</li> <li>• Construction d'un terrain de sport à Poisvilliers</li> <li>• Construction d'un vestiaire pour le terrain de football à Nogent (à l'étude)</li> <li>• Utilisation des structures pour des animations CLSH ou ados</li> <li>• Fin de la construction du CLSH situé à Morancez</li> <li>• Etude sur le type d'équipement à envisager éventuellement à Sours</li> <li>• Continuer à travailler en partenariat avec les Communes et en favorisant le maillage territorial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montage de dossiers, mise en place d'animations spécifiques par les équipes d'animation</li> <li>• Etude de pertinence à mener concernant la réalisation d'un CLSH à Sours (ou d'un accueil petite enfance)</li> <li>• Développer l'accueil des 0-3 ans ?</li> <li>• Contacts et informations régulières aux Maires et membres du Comité de Pilotage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure couverture territoriale</li> <li>• Amélioration des équipements</li> <li>• Amélioration de l'offre de service</li> <li>• Meilleure connaissance par les familles et les jeunes des équipements et du territoire de la CCOCC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte des besoins spécifiques de la population</li> <li>• Amélioration de la qualité d'accueil</li> <li>• Augmentation de la diversité des pratiques proposées</li> <li>• Augmentation du nombre de Communes accueillant des animations ados</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction d'un ALSH à Morancez</li> <li>Agrandissement de l'ALSH à Jouy (en cours)</li> <li>Achat de 2 minibus</li> <li>Changement de lieu de stage à chaque période de vacances scolaires</li> </ul>



## Les Temps extrascolaires

INDICATEURS DIAGNOSTICS	OBJECTIFS GENERAUX ET TERRITORIAUX CFtable 1	OBJECTIFS OPERATIONNELS Descriptions de comportements observables	CONDITIONS DE MISES EN ŒUVRE Les moyens humains, matériels, financiers Les critères d'exigence	EFFETS SUR LE TERRITOIRE CFtable 2	EFFETS SUR LE PUBLIC CFtable 3	Créations / Objectifs atteints
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence de 3 CLSH (5-11 ans ou 6-11 ans) fonctionnant sur des rythmes et périodes différents, aux petites vacances, grandes vacances et mercredis et d'1 CLSH AFR fonctionnant sur Bruy-le-Chalon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maintenir l'offre de service sur les 3 pôles, et l'améliorer</li> <li>▪ Rechercher une cohérence et une complémentarité entre les structures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maintenir la coordination (ouverture, tarifs...), tendre vers une harmonisation des horaires entre les CLSH</li> <li>▪ Créer des liens avec l'AFR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cohérence entre les équipes des différentes structures</li> <li>▪ Organiser des rencontres entre structures et équipes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Périodes extrascolaires entièrement couvertes pour les CLSH, cohérence, accueil de proximité le mercredi, projets communs (inter-centres, sorties, camps d'été...)</li> </ul>		<p>Ouverture à l'année des ALSH à Jouy et Morancez</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mutualisation des Centres sur certaines périodes impliquant des accueils / transports des pôles fermés vers le pôle ouvert</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maintenir la mutualisation permettant de couvrir toutes les périodes de vacances (coordination des périodes d'ouverture) et améliorer le système d'accueil/transport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Couvrir l'ensemble des périodes extrascolaires, développer un accueil CLSH de proximité le mercredi, organiser différemment l'accueil et le transport des enfants d'un pôle à l'autre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etudier une solution adaptée pour les accueils et transports, créer une équipe à l'année sur le CLSH situé à Morancez</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation améliorée de la mutualisation, sécurité augmentée pendant les transports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prise en compte des besoins des familles concernant les 3-5 ans, accueil adapté pour les pré-ados et prise en compte de leurs besoins, développement des animations pour les ados, cohérence sur le territoire, périodes d'ouverture satisfaisantes</li> </ul>	<p>Ouverture en juillet à Sours (depuis la création) et à Saint Prest (depuis 2009)</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Absence de CLSH pour les 3-5 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ouvrir les structures aux enfants de 3 et 4 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création d'un CLSH situé à Morancez adapté pour l'accueil des plus petits, effectuer les démarches et aménagements nécessaires pour le CLSH situé à Jouy, étudier la possibilité d'accueil des maternels à Sours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réalisation des aménagements nécessaires à des accueils adaptés, démarches administratives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accueil adapté des 3-5 ans</li> </ul>		<p>Ouverture pour les 3-11 ans dans les 4 ALSH</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Peu de fréquentation des CLSH par les 10-12 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adapter l'accueil des 10-12 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organiser des temps d'animation distincts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place de projets spécifiques aux 10-12 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accueil adapté des 10-12 ans et réponse à des besoins et attentes identifiés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmentation de la participation des enfants et des jeunes</li> </ul>	<p>Animations ados à chacune des vacances scolaires (stages, séjours, journées à thème)</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Animations ados ne couvrant pas toutes les vacances et quasi-inexistantes les mercredis et week-ends</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer progressivement le secteur ados</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proposer des animations ados sur toutes les périodes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer les moyens humains dédiés au secteur ados</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Périodes extrascolaires entièrement couvertes pour le secteur ados, y compris l'été (régularité satisfaisante de l'organisation de stages et séjours)</li> <li>▪ Offre équilibrée sur l'ensemble du territoire</li> </ul>		

## L'Accessibilité et le Public

INDICATEURS DIAGNOSTICS	OBJECTIFS GENERAUX ET TERRITORIAUX CFtable 1	OBJECTIFS OPERATIONNELS Descriptions de comportements observables	CONDITIONS DE MISES EN ŒUVRE Les moyens humains, matériels, financiers Les critères d'exigence	EFFETS SUR LE TERRITOIRE CFtable 2	EFFETS SUR LE PUBLIC CFtable 3	Créations / Objectifs atteints
<p style="text-align: center;"><b>Accessibilité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Harmonisation effective des tarifs sur l'ensemble du territoire</li> <li>▪ Acquisition d'un minibus</li> <li>▪ Transport des Communes de la CCOC vers les Communes-pôles existant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maintenir l'harmonisation des tarifs et étudier une adaptation des tarifs en fonction de la typologie des familles fréquentant les structures</li> <li>▪ Maintenir le minibus</li> <li>▪ Améliorer le transport des Communes vers les Communes pôles (2 véritables pôles seront mis en place)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maintenir l'harmonisation des tarifs ; les adapter en fonction des revenus pour les CLSH ; maintenir des tarifs attractifs pour les jeunes. Tarification à revoir à la baisse pour les familles sans impact sur la qualité de service</li> <li>▪ Maintenir le minibus</li> <li>▪ Mise en place de transports des Communes vers les Communes pôles (2 véritables pôles seront mis en place)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etude en concertation avec les élus, la CAF et la DDJS, échanges d'expériences avec d'autres collectivités Aides spécifiques au cas par cas (CIAS)</li> <li>▪ Utiliser les ressources locales (convention avec des syndicats de transports...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lisibilité des tarifs et accessibilité au plus grand nombre</li> <li>▪ Amélioration de l'accès pour les enfants et jeunes, notamment pour ceux qui habitent les Communes les plus éloignées des pôles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmentation de la fréquentation des structures</li> </ul>	<p>Grille tarifaire commune prenant en compte les différentes tranches selon imposition</p> <p>Achat de 2 minibus</p> <p>Transport gratuit en car du Pôle de Sours à Morancez</p> <p>Transport gratuit des adolescents</p>
<p style="text-align: center;"><b>Public</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Absence d'offre pour les 3-5 ans</li> <li>▪ Fréquentation faible par les 10-12 ans</li> <li>▪ 12-16 ans en demande d'une offre plus régulière</li> <li>▪ Possibilité de s'impliquer dans l'organisation appréciée par les enfants et les jeunes</li> <li>▪ Pas de lieu d'expression pour les jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proposer des activités, des structures ET UNE ORGANISATION permettant un accueil adapté à chaque âge</li> <li>▪ Continuer à favoriser la participation des jeunes dans l'organisation des structures (projets pédagogiques)</li> <li>▪ Créer un espace d'expression (Conseil Communautaire, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Travailler en partenariat avec les acteurs locaux tels que les associations, adapter les structures, élaborer des projets pédagogiques tenant compte des spécificités de chaque âge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Favoriser les échanges entre les acteurs locaux et les équipes, créer des espaces adaptés dans les structures, intégrer l'idée d'accueil adapté dans les projets pédagogiques</li> <li>▪ Mobiliser les moyens humains nécessaires à la réalisation de ces objectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création de nouvelles activités Organisation des structures mieux adaptée aux besoins du public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmentation de la fréquentation des structures</li> </ul>	<p>ALSH ouverts aux 3-11 ans</p> <p>Amélioration constante des projets pédagogiques</p> <p>Projets impliquant les adolescents (C ton séjour)</p> <p>Fréquentation en hausse permanente</p>

□

## L'Encadrement et la Formation, l'Implication des Familles, La Communication



INDICATEURS DIAGNOSTICS	OBJECTIFS GENERAUX ET TERRITORIAUX CF table 1	OBJECTIFS OPERATIONNELS Descriptions de comportements observables	CONDITIONS DE MISES EN ŒUVRE Les moyens humains, matériels, financiers Les critères d'exigence	EFFETS SUR LE TERRITOIRE CF table 2	EFFETS SUR LE PUBLIC CF table 3	Créations / Objectifs atteints
<b>Encadrement – Formation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Formation assurée par le gestionnaire</li> <li>Existence d'un poste de Coordination</li> <li>Equipes commençant à travailler en lien</li> <li>Déficit de moyens humains dédiés au secteur ados</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien de la formation assurée par le gestionnaire</li> <li>Maintien d'un poste de Coordination</li> <li>Echanges réguliers entre les équipes</li> <li>Réflexion autour du renforcement de l'équipe d'encadrement des activités ados</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de la qualification des équipes</li> <li>Maintien d'un poste de Coordination</li> <li>Projets communs (inter-centres, sorties, camps d'été...)</li> <li>Création d'un poste de Directeur ados à l'année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formations régulières</li> <li>Communication entre les équipes</li> <li>Recrutement d'un Directeur ados à l'année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de la qualification des équipes et stabilisation de l'encadrement</li> <li>Meilleure cohérence</li> <li>Création d'emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de la qualité de service</li> <li>Meilleure cohérence et meilleure égalité de service sur le territoire</li> <li>Augmentation de l'offre pour les ados</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordinateur maintenu</li> <li>Recrutement d'un directeur/animateur pour secteur ados</li> <li>Qualification accrue des personnels</li> </ul>
<b>Implication des Familles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Familles présentes lors des manifestations ponctuelles lorsqu'elles sont sollicitées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir le lien avec les familles</li> <li>Prendre en compte leurs avis sur la politique jeunesse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer à organiser des rencontres avec les familles (actions ponctuelles dans les CLSH et secteur ados)</li> <li>Mener une enquête / recueil d'impression sur la politique jeunesse mise en place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fêtes de fin de Centre, spectacles ou expositions des enfants, événements festifs, remis de diplômes AFPS...</li> <li>Enquête par l'intermédiaire des Ecoles et structures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création de lien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Meilleure connaissance de la vie des Centres par les familles et de la politique jeunesse dans sa globalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Invitation des familles à chaque événement et participation importante</li> <li>Enquête auprès des ados et familles en décembre 2008</li> </ul>
<b>Communication</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Début d'une adaptation des moyens de communication en fonction du public et des relations presse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer la communication Enfance-Jeunesse en direction du public (Enfance-Jeunesse, familles, acteurs locaux)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adaptation complète des moyens de communication en fonction du public</li> <li>Relations presse régulières</li> <li>Information directe aux jeunes par courrier et mail</li> <li>Information aux Maires</li> <li>Articles dans l'agenda et le bulletin communautaire</li> <li>Développement du site Internet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recueil des adresses mails et postales, mailings, envois groupés, communiqués de presse, conférences de presse</li> <li>Développement du site Internet (contenu et notoriété) et de la téléinscription pour les jeunes ainsi que le téléchargement des dossiers d'inscription pour les enfants et les jeunes</li> <li>Communication avec les membres du Comité de Pilotage et les Maires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de la connaissance de l'existant, tant par les habitants de la CCOC que par les extérieurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Meilleure information sur les services proposés qui favorise la connaissance et permet l'augmentation de la fréquentation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication forte auprès des familles et adolescents</li> <li>Site internet (tous téléchargements possibles)</li> <li>Envoi groupé et mailing avant chaque période de vacances scolaires</li> </ul>



## LA STRUCTURE

<b>Nom de la structure</b>	<b>OREE JEUNES</b>
Adresse	<b>Mairie de Morancez</b>
Téléphone	<b>02 37 35 27 83 / 06 74 83 89 44</b>
Fax	<b>02 37 33 05 25</b>
Mail	<b>coordinationenfancejeunesse@oree-chartres.fr</b>
Horaires d'ouverture	<b>1 séjour de 4 jours et 3 nuits 1 séjour de 10 jours et 9 nuits</b>

## CAPACITE D'ACCUEIL

<b>Age</b>	Nombre de 3-5 ans	Nombre de 6-11 ans	Nombre de 12-17 ans	<b>Total</b>
Mercredis				
Février				
Avril				
Juillet			<b>« Sports et Piscine » : 16 « Dessine-moi des vacances » : 30 (+ 4 jeunes de la CCBO et Camille)</b>	<b>46</b>
Août				
Toussaint				
Noël				

## DESCRIPTION DES LOCAUX

### Séjour « Sport et Piscine », du 06 au 09 Juillet 2010

#### La structure d'accueil :

- Camping « Le Val Fleuri » dans la ville de Cloyes-sur-le-Loir (28) pour le lieu du campement. Sanitaires complets sur place, 1 tente cuisine, 1 tente restauration, tables et chaises, tentes spacieuses pour le couchage. Repas gérés par l'équipe d'animation et les jeunes.

### Séjour « Dessine-moi des vacances », du 19 au 28 Juillet 2010

#### La structure d'accueil :

- Centre des Découvertes, 39 rue Moignard 16390 Aubeterre-sur-Dronne. Il se situe dans le département des Charentes. Il bénéficie de locaux agréables et fonctionnels (chambres confortables, salles d'activités avec de nombreux matériaux, centre de ressources, cuisine équipée et réfectoire, matériel pédagogique...). Service de restauration sur place.

## PRESENTATION DE L'EQUIPE

NOM	Prénom	Age	Qualification (diplôme obtenu)	Fonction (Directeur, Animateur, Personnel de service, Chauffeur...)	Statut : CDI, CDD, CEE, Stagiaire, Intervenant, au pair, Mise à disposition	Périodes	Groupe d'âge attribué	Ancienneté (aux PEP)	Durée hebdomadaire de travail
AMIOT	Thomas	31	BEATEP « Appropriation territoire de vie »	Directeur	CDI	06 au 09/07	12-17 ans	Depuis Septembre 2005	24h/24h durant les séjours
LAFFARGUE	Marilyne	29	BAFD	Animatrice Directrice	CDI	06 au 09/07 19/07 au 28/07	12-17 ans	Depuis 1999	24h/24h
JACQUES	Camille	30	BEATEP environnement BAFD	Animateur	CDI	19/07 au 28/07	12-17 ans	Depuis Mars 2007	24h/24h
CADO	Emmanuelle	28	BAFA	Animatrice	CEE	19/07 au 28/07	12-17 ans	Aucune	24h/24h
MERCERON	Muriel	25	BAFA	Animatrice	CEE	19/07 au 28/07	12-17 ans	Depuis 2006	24h/24h

## UNE JOURNEE TYPE

<b>Horaires</b>	<b>Activités</b>
8h-9h	Réveil échelonné et petit déjeuner
9h30-12h	Activités
12h-14h	Déjeuner et temps libre
14h-16h	Activités
16h-16h30	Goûter
16h30-19h	Ateliers, douches, temps libre
19h-20h	Dîner
20h-22h30	Veillée et coucher

**PLANNING « Sport et Piscine » – du 06/07 au 09/07/2010**

	<b>Mardi 06/07/10</b>	<b>Mercredi 07/07/10</b>	<b>Jeudi 08/07/10</b>	<b>Vendredi 09/07/10</b>
<b>Matin</b>	Départ à 9h00 de Morancez Départ à 9h45 de Jouy Voyage Installation Règles de vie	Espace aquatique et parc de loisirs et/ou sortie en ville	Grasse matinée et/ou sortie en ville	Rangement
<b>Midi</b>	Pique-Nique prévu par les familles	12h repas, vaisselle	12h repas, vaisselle	12h repas, vaisselle
<b>Après-midi</b>	Espace aquatique et parc de loisirs	KARTING à Lutz-en-dunois	Espace aquatique et parc de loisirs	Voyage et Laser Quest à Luisant
<b>Goûter</b>	17h00	17h30	17h00	17h00
<b>Fin d'après midi</b>	Douche / Courses / Jeux d'extérieurs et de société / Préparation du repas	Douche / Courses / Jeux d'extérieurs et de société / Préparation du repas	Douche / Courses / Jeux d'extérieurs et de société / Préparation du repas	Retour 17h30 à Jouy Retour 18h15 à Morancez
<b>Dîner</b>	19h15 repas, vaisselle	19h15 repas, vaisselle	19h15 repas, vaisselle	
<b>Veillée</b>	Rallye photos au centre-ville de Cloyes-sur-le-Loir	Marché nocturne à Cloyes-sur-le-Loir	Barbecue + Jeu « Loup-garou »	

**PLANNING « Dessine-moi des vacances » – du 19/07 au 28/07/10**

	<b>lundi 19</b>	<b>mardi 20</b>	<b>mercredi 21</b>	<b>jeudi 22</b>	<b>vendredi 23</b>	<b>samedi 24</b>	<b>dimanche 25</b>	<b>lundi 26</b>	<b>mardi 27</b>	<b>mercredi 28</b>
<b>matin</b>	départ à 8h10 de Morancez à 8h50 de Jouy à 10H15 d'Orgères en Beauce	ballade dans le village (JEU DE PISTE)	ATELIER BD G1 + dessinateur Troub's G2	ATELIER BD G1 + dessinateur Troub's G2	SORTIE visite du CIBDI Angoulême	10h-12h CANOE G1  ACCRO BRANCHE G2	10h-12h CANOE G2  ACCRO BRANCHE G1	ATELIER BD G1 + dessinateur Troub's G2	Grasse matinée	rangement visite église
<b>midi</b>	pique-nique prévu par les familles	12h	12h	12h	Pique-nique	12h	12h	12h	12h	Pique-nique
<b>Après-midi</b>	Arrivée 16h30 installation	ATELIER BD (scenarii) 14h-16h G1 + G2	ATELIER BD G1 G2 + dessinateur Troub's	ATELIER BD G1 G2 + dessinateur Troub's	SORTIE Angoulême temps libre en ville	BAIGNADE	BAIGNADE	ATELIER BD G1 G2 + dessinateur Troub's	ATELIER BD G1 + G2	13h00 voyage retour
<b>goûter 16h30</b>	douches / ateliers / jeux d'extérieur et de société	balade, baignade...  douches / ateliers / jeux d'extérieur et de société	balade, baignade...  douches / ateliers / jeux d'extérieur et de société	balade, baignade...  douches / ateliers / jeux d'extérieur et de société	douches / ateliers / jeux d'extérieur et de société	douches / ateliers / jeux d'extérieur et de société	douches / ateliers / jeux d'extérieur et de société	douches / ateliers / jeux d'extérieur et de société	balade, baignade...  douches / ateliers / jeux d'extérieur et de société	retour 19h à Orgères en Beauce
<b>Dîner</b>	19h15	19h15	19h15	19h15	19h15	19h15	19h15	19h15	19h15	retour 20h à Jouy
<b>veillée</b>	Au choix	Au choix	(VEILLEE MARE)	(VEILLEE MARE)	Au choix	Au choix	Au choix	Au choix	Au choix	20h45 à Morancez

## LES ROLES DE CHACUN

### Le directeur :

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Il gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc).
- Il a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Il associe les parents à la vie du centre.
- Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour.
- Il organise l'accueil et le départ des enfants avec le(s) directeur(s) adjoint(s).

### L'animateur :

#### *Après des enfants*

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part à l'adjoint sanitaire des problèmes survenus au cours de la journée (même minimes).
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.

#### *Avec ses collègues*

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec le directeur et lui propose ses projets d'animation.
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc...)

### *Avec les parents*

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.

### L'assistant sanitaire:

Un des membres de l'équipe d'encadrement est chargé du suivi sanitaire.

- Il s'assure de la remise pour chaque mineur des renseignements médicaux.
- Il informe les personnes qui concourent à l'accueil de l'existence d'éventuelles allergies médicamenteuses ou alimentaires.
- Il identifie les mineurs qui doivent suivre un traitement médical pendant l'accueil et s'assurer de la prise des médicaments.
- Il s'assure que les médicaments sont conservés dans un contenant fermé à clé, sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à disposition de l'enfant.
- Il tient le registre dans lequel sont précisés les soins donnés au mineur et notamment les traitements médicamenteux.
- Il tient à jour les trousse de premiers soins.

### Les activités durant le séjour :

Aucune activité ne remplit son rôle si elle ne s'inscrit pas dans une volonté d'enrichissement du jeune et dans le respect de son rythme de vie, de ses possibilités et de ses intérêts.

Les activités, suggérées par le milieu, proposées par les jeunes ou les animateurs, qu'elles soient sportives, culturelles, artistiques, sont complémentaires les unes des autres et constituent des occasions d'expression, de communication, de rencontres, d'action sur le milieu...

Elles doivent permettre l'initiative, la prise de responsabilités, entraîner des acquisitions diverses, et par là-même, être source de plaisir :

- Ateliers à thème (activité manuelle, salsa,...)
- Veillées
- Sorties culturelles
- Visite de sites locaux
- Sortie nature
- etc...

Ce séjour est l'aboutissement d'un stage initiative qui a impliqué 16 jeunes depuis novembre 2009. A raison d'une ou deux journées sur chaque période de vacances (tousaint, février et avril), les jeunes ont organisé de A à Z leur séjour : choix du lieu d'hébergement, choix des activités, choix des veillées, choix des repas, respect des envies de chacun, vote démocratique, respect du budget...

Activités spécifiques prévues au cours du séjour :

- Karting
- Baignade
- Rallye photos

Chacune de ces séances est assurée par un prestataire agréé.

Le Transport :

Un car assurera le transport jusqu'à Cloyes-sur-le-Loir et ensuite dans les divers lieux d'activité

- Départ le 06/07 à 9h00 de Morancez (devant la Mairie) et à 9h45 de Jouy (devant la mairie).
- Retour le 09/07 à 17h30 à Jouy et 18h15 à Morancez (mêmes endroits).

<b>Séjour « Un été à la montagne », du 19 au 28 Juillet 2010</b>
--

Activités spécifiques prévues au cours du séjour :

- Initiation à la Bande Dessinée
- Canoë-kayak
- Accrobranche
- Baignade

Chaque activité est encadrée par un moniteur Brevet d'Etat

Le Transport :

Un car assurera le trajet Morancez - Jouy – Aubeterre-sur-Dronne à l'aller et Aubeterre-sur-Dronne – Jouy - Morancez au retour

- Départ le 19/07 à 8h15 de Morancez (devant l'Accueil de Loisirs) et à 8h45 de Jouy (devant la Mairie)
- Retour le 28/07 à 20h15h à Jouy et 21h00 à Morancez (mêmes endroits).

Au cours du séjour, quelques transports sont prévus pour acheminer le groupe vers les lieux d'animation.

**Tout au long du séjour, l'équipe éducative met en place des activités qui répondent à des objectifs précis.** Ces objectifs dits pédagogiques sont les suivants:

### **Objectif 1: Développer l'imagination et la créativité**

En donnant les clés nécessaires pour réaliser leur propre bande dessinée, de la construction d'un discours narratif à l'acquisition des bases de la représentation graphique, les jeunes apprennent à développer leur imagination et leur créativité.

Pour cela, ils vivent des ateliers bandes dessinée (8 séances) avec des animateurs spécialisés et un dessinateur professionnel, ils élaborent une bande dessinée complète (du scénario à l'édition). Nous prenons soin de les laisser s'exprimer à travers leur travail.

Une évaluation permanente permet de savoir si l'objectif est atteint. Elle prend en compte l'implication des jeunes dans la réalisation de leur bande dessinée et l'évolution des idées tout au long du séjour (nombre de bandes dessinées terminées, « qualité » du travail)

### **Objectif 2: Développer la confiance en soi, partir en dehors du contexte familial (favoriser l'autonomie, la prise de décision, l'initiative)**

En croyant en ses capacités physiques, en se réappropriant un corps en pleine mutation, en se sentant à l'aise avec les autres, en s'affirmant dans un groupe, en exprimant ses idées, en se séparant de l'influence de ses pairs, les jeunes développent petit à petit une confiance en soi.

Cela se concrétise par : pratiquer des activités physiques (VTT, baignade, accrobranche, canoë...), valoriser la réussite des jeunes, les faire participer lors des activités de groupe, physiquement et oralement, proposer des activités permettant de s'exprimer en public (défi fous, débat pour ou contre, speeddating, loup garou...)

Une évaluation permanente permet de savoir si l'objectif est atteint. Elle prend en compte l'attitude des jeunes durant les activités, elle détermine si les jeunes se sont sentis plus à l'aise avec leur corps et s'ils ont été capables de participer lors des activités de groupe (attention portée sur la parole des jeunes, ressenti ; observation de la motricité et de la coordination chez les jeunes ; comptabilisation du nombre de jeunes capables de se mettre en avant lors des temps formels et informels)

En laissant systématiquement les jeunes exprimer leur opinion, leurs envies, en prenant en compte leur parole, leurs idées et en les « laissant faire » lors des activités et la vie quotidienne, en permettant aux jeunes de prendre en main des temps d'animation, nous favorisons l'autonomie, la prise de décision et l'initiative.

Cela se concrétise par : réadapter le planning d'activités en cours de séjour si nécessaire, ne pas faire à la place des jeunes lors des activités proposées mais également lors des temps informels, faire des petits groupes autonomes pour aller dans le village, proposer aux jeunes d'organiser eux-mêmes une veillée ou 1 grand jeu ou une animation « café » avec une aide limitée des animateurs.

Une évaluation permanente permet de savoir si l'objectif est atteint: les jeunes ont-ils exprimé des souhaits et les animateurs ont-ils été capables de s'y adapter ? Les jeunes ont-ils trop souvent demandé l'aide des encadrants que ce soit lors des activités ou lors des temps informels ? Les jeunes ont-ils été capables de réaliser des temps d'animation de la façon la plus autonome possible ? Quels comportements en petits groupes les jeunes ont-ils ? (comptabilisation du nombre de jeunes ayant exprimé des souhaits et recensement des propositions, relever les adaptations du planning, observation des

réactions des jeunes lors des activités et des choix, comptabilisation du nombre de temps d'animation réalisés par les jeunes et observation du degré de motivation des jeunes).

### **Objectif 3: Vivre en collectivité, avoir un comportement citoyen et respectueux**

En respectant le matériel mis à disposition, en respectant les adultes et les autres jeunes, en les sensibilisant au respect de l'environnement, en participant à la vie en collectivité, nous souhaitons que les jeunes apprennent à vivre en groupe et puissent avoir un comportement citoyen et respectueux.

Cela se concrétise par : proposer un séjour à la campagne, mener des activités de découverte de l'environnement (animation mare, ballades...), pratiquer des activités physiques de pleine nature (VTT, accrobranche, canoë...), faire en sorte que les jeunes ne laissent pas leurs déchets en pleine nature, valoriser le respect des personnes et des biens, procéder à un vote démocratique lors de certaines prises de décision.

Une évaluation permanente permet de savoir si l'objectif est atteint : ont-ils une attitude respectueuse de l'environnement? Les jeunes ont-ils été capables de gérer leurs déchets ? La vie de groupe a-t-elle été positive pour tous les jeunes ? (liste de leur ressenti à la fin du séjour, observation de la gestion des déchets par les jeunes, observation du respect des règles de vie de groupe par les jeunes, observation du comportement des jeunes)

(Voir « construire son projet pédagogique en équipe »)

# Objectifs Pédagogiques : SEJOUR « Sports et Piscine » 2010

Fil du projet ←

Partie à construire en équipe

DIAGNOSTIC	OBJECTIF(S) GENERAL(AUX)	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTION OU PROJET D'ANIMATION (thématique)	EVALUATION	
<i>(Liste des éléments qui caractérisent mon public Accueil de Loisirs)</i>	<i>(A quoi je veux parvenir ?)</i>	<i>(En faisant quoi ? (verbes d'action)</i>	<i>(Cela se concrétise par )</i>	Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs <i>(Qu'est ce que j'observe pour savoir si l'objectif a abouti ?)</i>	Outils <i>(Comment je l'observe ?)</i>
<p><u>Adolescents :</u></p> <p>Besoin de liberté, d'indépendance, d'autonomie</p> <p>Manque de confiance en soi</p> <p>Affirmation et construction en cours de la personnalité</p> <p>Ambivalence dans les comportements : Besoin du groupe et besoin de solitude, besoin de faire les choses à fond (de se dépenser) et de ne rien faire</p> <p>Négation des valeurs</p> <p>Idéalisation (mais aussi identification (modèles)</p> <p>Recherche de ses limites et des limites</p> <p>Besoin de découverte « hors de chez soi »</p> <p>Besoins affectifs et attrait pour la sexualité</p> <p>Besoin de discussion, de réflexion</p> <p>Besoin de conflits (opposition régulière voir systématique)</p>	<p>I/ à favoriser l'autonomie, la prise de décision, l'initiative, l'argumentation des choix</p>	<p>Laisser systématiquement les jeunes exprimer leur opinion, leurs envies.</p> <p>Prendre en compte leur parole, leurs idées et les « laisser faire » lors des activités et de la vie quotidienne</p>	<p>Les laisser faire les groupes de vaisselle et de repas</p> <p>Faire des petits groupes autonomes lors de la veillée en ville</p> <p>Les animateurs seront capables de réadapter le planning d'activités en cours de séjour si nécessaire</p> <p>Ne pas faire à la place des jeunes lors des activités proposées mais également lors des temps informels</p> <p>Mise en place d'ateliers lors du temps des douches (17h-19h), au choix des jeunes, et au choix des jeunes de participer ou de ne pas participer</p>	<p>Les jeunes ont-ils exprimé des souhaits et les animateurs ont-ils été capables de s'y adapter ?</p> <p>Les jeunes ont-ils trop souvent demandé l'aide des encadrants que ce soit lors des activités ou lors des temps informels ?</p> <p>Les comportements en petits groupes</p> <p>L'influence du groupe sur les jeunes</p>	<p>Dans un tableau :</p> <p>Comptabilisation du nombre de jeunes ayant exprimé des souhaits et recensement des propositions</p> <p>Relever les adaptations du planning</p> <p>Observation des réactions des jeunes lors des activités et des choix</p>
<p>Recherche de ses limites et des limites</p> <p>Besoin de découverte « hors de chez soi »</p> <p>Besoins affectifs et attrait pour la sexualité</p> <p>Besoin de discussion, de réflexion</p> <p>Besoin de conflits (opposition régulière voir systématique)</p>	<p>II/ à développer la confiance en soi</p>	<p>Croire en ses capacités physiques, en se réappropriant un corps en pleine mutation</p> <p>Se sentir à l'aise avec les autres</p> <p>S'affirmer dans un groupe, exprimer ses idées, se séparer de l'influence de ses pairs</p>	<p>Pratiquer des activités physiques (acrobranche, piscine, quad)</p> <p>Valoriser la réussite des jeunes</p> <p>Faire participer tous les jeunes lors des activités de groupe, physiquement et oralement</p> <p>Faire une veillée dans les bois</p>	<p>Attitude des jeunes durant les activités</p> <p>Les jeunes se sont-ils sentis plus à l'aise avec leur corps ?</p> <p>Tous les jeunes ont-ils été capables de participer lors des activités de groupe, physiquement et oralement ?</p>	<p>Dans un tableau :</p> <p>Attention portée sur la parole des jeunes (ressenti)</p> <p>Observation de la motricité et de la coordination chez les jeunes</p> <p>Comptabilisation du nombre de jeunes capables de se mettre en avant lors des temps formels et informels</p>
<p style="text-align: center;">↓</p> <p><b>PROBLEMATIQUE</b> <i>(en résumé, quel problème principal choisissons-nous de résoudre ?)</i></p> <p>Jeunes aux conditions de vie favorables pour la plupart mais peu autonomes car très encadrés dans leur milieu familial</p> <p>Jeunes ayant (pour certains) des difficultés à s'affirmer, à être à l'aise dans un groupe, à être à l'aise avec leur corps</p> <p>Jeunes issus du milieu rural avec pour la plupart une sensibilité à l'environnement mais sans réelle connaissance des moyens d'action pour le respect de l'environnement ; jeunes ayant une connaissance de l'environnement limitée le plus souvent aux espaces ruraux du Centre de la France (région Centre caractérisée par ses espaces cultivés : Beauce ; isolement)</p>	<p>III/ à avoir un comportement citoyen et respectueux</p>	<p>Respecter le matériel mis à disposition, les adultes, les autres jeunes</p> <p>Sensibiliser au respect de l'environnement</p> <p>Participer à la vie en collectivité</p>	<p>Pratiquer des activités physiques de pleine nature (orientation, acrobranche)</p> <p>Découvrir quelques aspects du Perche</p> <p>Mettre en place le tri des déchets au campement</p> <p>Faire en sorte que les jeunes ne laissent pas leurs déchets en pleine nature</p> <p>Valoriser le respect des personnes et des biens</p> <p>Faire une veillée en ville par petits groupes autonomes</p> <p>Procéder à un vote démocratique lors de certaines prises de décision</p>	<p>Les jeunes ont-ils été capables de gérer leurs déchets ?</p> <p>Les jeunes ont-ils porter une attention particulière sur leur consommation d'eau et de savon (lors des vaisselles notamment)</p> <p>La vie de groupe a-t-elle été positive pour tous les jeunes ?</p> <p>Quelle a été leur attitude en ville, lors des activités et dans le camping</p>	<p>Dans un tableau :</p> <p>Liste de leur ressenti à la fin du séjour</p> <p>Observation de la gestion des déchets par les jeunes</p> <p>Observation du respect des règles de vie de groupe par les jeunes</p> <p>Observation du comportement des jeunes</p>

EVALUATION DES OBJECTIFS GENERAUX

# Objectifs Pédagogiques : SEJOUR « Dessine-moi des vacances » 2010

Fil du projet

Partie à construire en équipe

DIAGNOSTIC	OBJECTIF(S) GENERAL(AUX)	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTION OU PROJET D'ANIMATION (thématique)	EVALUATION	
<i>(Liste des éléments qui caractérisent mon public Accueil de Loisirs)</i>	<i>(A quoi je veux parvenir ?)</i>	<i>(En faisant quoi ? (verbes d'action)</i>	<i>(Cela se concrétise par )</i>	Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs <i>(Qu'est ce que j'observe pour savoir si l'objectif a abouti ?)</i>	Outils <i>(Comment je l'observe ?)</i>
<p><b>Adolescents :</b></p> <p>Besoin de liberté, d'indépendance, d'autonomie</p> <p>Manque de confiance en soi</p> <p>Affirmation et construction en cours de la personnalité</p> <p>Ambivalence dans les comportements : Besoin du groupe et besoin de solitude, besoin de faire les choses à fond (de se dépenser) et de ne rien faire</p> <p>Négation des valeurs</p> <p>Idéalisation mais aussi identification (modèles)</p> <p>Recherche de ses limites et des limites</p> <p>Besoin de découverte « hors de chez soi »</p> <p>Besoins affectifs et attrait pour la sexualité</p> <p>Besoin de discussion, de réflexion</p> <p>Besoin de conflits (opposition régulière voir systématique)</p>	I. Développer l'imagination et la créativité	En donnant les clés nécessaires pour réaliser sa propre bande dessinée : construction d'un discours narratif et acquisition des bases de la représentation graphique.	Faire des ateliers bandes dessinées (8 séances) avec des animateurs spécialisés et un dessinateur professionnel Elaborer une bande dessinée complète (du scénario à l'édition) Laisser le jeune s'exprimer à travers son travail	Implication des jeunes dans la réalisation de leur bande dessinée Evolution des idées tout au long du séjour	Nombre de bandes dessinées terminées « qualité » des bandes dessinées
	II. Développer la confiance en soi, partir en dehors du contexte familial (favoriser l'autonomie, la prise de décision, l'initiative)	<p>Croire en ses capacités physiques, en se réappropriant un corps en pleine mutation. Se sentir à l'aise avec les autres. S'affirmer dans un groupe, exprimer ses idées, se séparer de l'influence de ses pairs</p> <p>En laissant systématiquement les jeunes exprimer leur opinion, leurs envies. En prenant en compte leur parole, leurs idées et les « laisser faire » lors des activités et de la vie quotidienne Permettre aux jeunes de prendre en main des temps d'animation</p>	<p>Pratiquer des activités physiques (VTT, baignade, accrobranche, canoë...) Valoriser la réussite des jeunes Faire participer tous les jeunes lors des activités de groupe, physiquement et oralement En proposant des activités permettant de s'exprimer en public (défi fous, débat pour ou contre, speeddating, loup garou...)</p> <p>Les animateurs seront capables de réadapter le planning d'activités en cours de séjour si nécessaire Ne pas faire à la place des jeunes lors des activités proposées mais également lors des temps informels Faire des petits groupes autonomes pour aller dans le village Proposer aux jeunes d'organiser eux-mêmes une veillée ou 1 grand jeu ou une animation « café » avec une aide limitée des animateurs</p>	<p>Attitude des jeunes durant les activités Les jeunes se sont-ils sentis plus à l'aise avec leur corps ? Tous les jeunes ont-ils été capables de participer lors des activités de groupe, physiquement et oralement ?</p> <p>Les jeunes ont-ils exprimé des souhaits et les animateurs ont-ils été capables de s'y adapter ? Les jeunes ont-ils trop souvent demandé l'aide des encadrants que ce soit lors des activités ou lors des temps informels ? Les jeunes ont-ils été capables de réaliser des temps d'animation de la façon la plus autonome possible ? Les comportements en petits groupes</p>	<p>Dans un tableau :</p> <p>Attention portée sur la parole des jeunes (ressenti) Observation de la motricité et de la coordination chez les jeunes Comptabilisation du nombre de jeunes capables de se mettre en avant lors des temps formels et informels</p> <p>Comptabilisation du nombre de jeunes ayant exprimé des souhaits et recensement des propositions Relever les adaptations du planning Observation des réactions des jeunes lors des activités et des choix Comptabilisation du nombre de temps d'animation réalisés par les jeunes et observation du degré de motivation des jeunes</p>
<p style="text-align: center;">↓</p> <p><b>PROBLEMATIQUE</b> <i>(en résumé, quel problème principal choisissons-nous de résoudre ?)</i></p> <p>Jeunes aux conditions de vie favorables pour la plupart mais peu autonomes car très encadrés dans leur milieu familial</p> <p>Jeunes ayant (pour certains) des difficultés à s'affirmer, à être à l'aise dans un groupe, à être à l'aise avec leur corps</p> <p>Jeunes issus du milieu rural avec pour la plupart une sensibilité à l'environnement mais sans réelle connaissance des moyens d'action pour le respect de l'environnement ; jeunes ayant une connaissance de l'environnement limitée le plus souvent aux espaces ruraux du Centre de la France (région Centre caractérisée par ses espaces cultivés : Beauce ; isolement)</p>	III. Vivre en collectivité, avoir un comportement citoyen et respectueux	Respecter le matériel mis à disposition, les adultes, les autres jeunes Sensibiliser au respect de l'environnement Participer à la vie en collectivité	<p>Proposer un séjour à la campagne Mener des activités de découverte de l'environnement (animation mare, ballades...) Pratiquer des activités physiques de pleine nature (VTT, accrobranche, canoë...) Faire en sorte que les jeunes ne laissent pas leurs déchets en pleine nature</p> <p>Valoriser le respect des personnes et des biens</p> <p>Procéder à un vote démocratique lors de certaines prises de décision</p>	<p>Ont-ils une attitude respectueuse de l'environnement ? Les jeunes ont-ils été capables de gérer leurs déchets ? La vie de groupe a-t-elle été positive pour tous les jeunes ?</p>	<p>Dans un tableau :</p> <p>Liste de leur ressenti à la fin du séjour Observation de la gestion des déchets par les jeunes Observation du respect des règles de vie de groupe par les jeunes Observation du comportement des jeunes</p>

EVALUATION DES OBJECTIFS GENERAUX

## INFORMATIONS DIVERSES

### **Les relations avec les enfants et les familles:**

Ce séjour de vacances prend en compte la diversité des enfants accueillis comme étant un facteur d'enrichissement du groupe. Celui-ci est organisé de manière à favoriser l'épanouissement de chacun et à lui permettre de prendre toute sa place dans la dynamique du collectif.

Le séjour respecte la convention des droits de l'enfant. L'équipe veille ainsi à ce que l'enfant :

- ait toutes possibilités de se livrer à des jeux et des activités récréatives orientées à des fins éducatives (article 31),
- ait droit à la liberté d'expression (article 13 et 15)
- soit protégé contre toute forme de violence, brutalité ou de négligence (article 19)

Les relations entre l'équipe d'encadrement et les familles sont indispensables.

### **L'hygiène :**

L'hygiène est un aspect important de la vie en séjour de vacances, parce que c'est un facteur de santé, de bien être et d'éducation, mais aussi parce que parmi tous les aspects de la vie quotidienne, c'est celui qui touche le plus directement, le plus intimement l'individu. Les moments de toilette, la gestion du linge, les questions de santé ont besoin d'une organisation minutieuse et d'un accompagnement attentif de la part des animateurs et de l'assistant sanitaire.

### **Le sommeil :**

Pendant les vacances, les jeunes ont besoin de vivre des journées équilibrées où alternent de façon harmonieuse des moments d'activités et des moments de repos. Si les conditions matérielles ont beaucoup d'importance pour assurer à tous un sommeil de qualité, il en est de même en ce qui concerne le rôle et la place des adultes, particulièrement au moment de l'endormissement et du réveil. Pour conduire au sommeil, les activités de soirée doivent être choisies. Même avec des adolescents, il est important de fixer des heures de coucher raisonnables.

Le lever individualisé est un très bon moyen de respecter le rythme de vie personnel des jeunes et de créer une atmosphère de vacances. Il pourra être géré de façon autonome par les jeunes.

### **Les repas, le goûter :**

Les repas constituent un temps fort de la journée. Si leur principale fonction est de satisfaire des besoins physiologiques, ils favorisent également l'échange, la convivialité et restent un moment d'éducation à la vie en société.

Pour les adolescents, ce moment peut être un temps particulier pendant lequel peuvent être développés des objectifs tels que l'autonomie, l'initiative... Ainsi, les jeunes participants aux séjours pourront organiser eux-mêmes la distribution des goûters, sous leur responsabilité et sous la surveillance des encadrants.

### **Le respect des locaux :**

Le lieu d'accueil du séjour est le lieu de vie de tout un groupe : il est donc important de le préserver et d'impliquer les jeunes dans le rangement du matériel après chacune des activités. Le rangement des chambres/tentes, lieux de sommeil, doit être quotidien.

### **Temps calme**

Ces temps de repos sont aménagés suite aux repas. Ils permettent de se ressourcer et sont très importants pour les jeunes : il s'agit donc de ne pas les négliger.

### **Les temps libres**

Entre 12 et 17 ans, les jeunes ont besoin de se retrouver entre pairs : il s'agit donc pour l'équipe d'aménager des temps qui le leur permettent.

### **Les règles de vie**

Elles seront déterminées en début de séjour, en concertation avec les jeunes.

Il s'agit d'apprendre à « vivre ensemble », dans le respect des autres.

Les règles mises en place devront être acceptées de tous.

#### *- Argent de poche :*

Les jeunes sont informés qu'il n'est pas nécessaire d'en prévoir sur ces séjours. Néanmoins, ils pourront effectuer des petits achats tels que cartes postales et petits souvenirs. Il est cependant interdit d'apporter plus de 20 € par jeune. L'argent restera sous la responsabilité des jeunes durant tout le séjour.

#### *- Téléphone portable :*

Afin d'éviter les vols et appels intempestifs durant les activités et la nuit (!), les téléphones portables sont gérés par les animateurs. Les familles devront informer les animateurs de la présence ou non d'un portable. Des temps limités d'utilisation des portables par les jeunes seront autorisés afin qu'ils puissent appeler leur famille ou leurs amis.

#### *- Appareils photos :*

Afin d'éviter les vols et détériorations, seuls les appareils photos jetables notés aux noms et prénoms des participants seront autorisés. Toutefois, il n'est pas nécessaire d'en apporter un, les animateurs pouvant fournir les photos sur clé USB en fin de séjour.

*- Sont strictement interdits et pouvant être motif à exclusion (frais à la charge de la famille) : Cigarettes, alcool, objets coupants type cutter, canif, etc.*

### **Médicaments :**

Les jeunes ne sont pas autorisés à emmener des médicaments, même courants (aspirine, ventoline, etc.).

Si un traitement est nécessaire, les familles devront remettre le traitement et l'ordonnance à l'équipe d'encadrement en début de séjour.  
Un membre de l'équipe sera identifié comme assistant sanitaire pour l'ensemble du séjour.

### **La place de l'expression et du choix**

L'expression et la pensée par soi-même doivent être privilégiées. Les jeunes doivent avoir la possibilité de s'exprimer tout au long de la journée quel que soit le mode choisi : en groupe, en petit comité, sous une forme artistique. Ils doivent pouvoir exprimer leurs préférences et choisir leurs activités.  
A l'âge ou l'on tendance à vouloir se conformer au groupe, permettre l'expression individualisée de chacun contribue à révéler et développer la personnalité jeune.

### **L'importance de la sécurité**

Les dispositions réglementaires en vue d'assurer la sécurité en Centre de Vacances et de Loisirs seront scrupuleusement respectées. Les équipes de direction et d'animation se référeront donc aux dispositions générales et particulières en vigueur, en consultant notamment les instructions départementales de la DDCSPP 28. Elles prendront soin de donner les consignes de sécurité spécifiques avant chaque activité et d'avoir toujours à portée une trousse de secours et un moyen de communication fiable.

Mais, si la connaissance et le respect de règles administratives et de bon sens sont nécessaires, cela ne suffit pas pour créer un véritable climat de sécurité dans toutes ses composantes, notamment moral et affectif. L'instauration de règles de vie adaptées et de relations interpersonnelles de qualité concourt au développement de la confiance en soi et dans les autres, donc à la création chez chacun du sentiment de sécurité.

### **Communication entre les jeunes et leurs familles au cours des séjours**

Avant les séjours, une réunion d'information aux familles et aux jeunes a eu lieu afin de rassurer et d'expliquer le déroulement des séjours.  
Pendant les séjours, les parents pourront néanmoins être joints par leur enfant grâce à sa carte téléphonique ou à son téléphone portable sur des temps déterminés. Egalement, des nouvelles leur seront communiquées chaque jour par l'intermédiaire d'une boîte vocale (numéro et code fourni lors du départ).

**En cas d'urgence, le Directeur du séjour sera joignable au 06 74 83 89 44 (mobile professionnel, à n'utiliser qu'en cas d'urgence durant le séjour à Cloyes-sur-le-Loir.**

**En cas d'urgence, la Directrice du séjour sera joignable au 06 86 40 46 31 (mobile professionnel, à n'utiliser qu'en cas d'urgence durant le séjour à Aubeterre-sur-Dronne.**